Image not found or type unknown

Vente a la decoupe, quels sont mes droits ??

Par **cocobel**, le **26/02/2012** à **09:46**

Bonjour,
je suis locataire avec un bail de 6 a qui vient d etre renouvelé,mon bailleur propriétaire de 15000 logt à paris est entrain de faire des ventes à la decoupe, s'il s'attaque à mon immeuble quels sont mes droits et ses devoirs, aujourd'hui j'ai 66 a et donc à la fin du bail 72a.. merci beaucoup-

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés